




PLAN DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

PLAN LOCAL D'URBANISME

Livry-Gargan



LEGENDE DES SERVITUDES

- AC1 : Périmètre de protection des monuments historiques et périmètres des abords
- AC1 : Monuments historiques Classés
- AC1 : Monuments historiques Inscrits
- AC2c : Protection des sites classés
- AC2i : Protection des sites inscrits
- AC4 : Sites patrimoniaux remarquables
- AR3 : protection militaire (polygone d'isolement CEA)
- AS1 : protection des captages d'eau
- AS1 : protection des captages d'eau
- EL3h : Servitudes de halage (largeur=7,80m)
- EL3m : Servitudes de marchepied (largeur=3,25m)
- EL7 : Servitudes d'alignement
- EL11 : interdictions d'accès grevant les propriétés riveraines des autoroutes et routes express
- I1 : Servitude de maîtrise de l'urbanisation à proximité des canalisations de gaz
- I3 : Périmètre de protection du terminal d'hydrocarbures liquides
- I3 : transport d'hydrocarbures liquides et terminal
- I3 : Canalisation de gaz haute pression
- T4 : Réseau de transport d'électricité
- T6 : zone d'exploitation de carrière
- INT1 : Voisinage de cimetières
- JS1 : Protection des installations sportives
- PM1 : Plan de prévention des risques naturels de mouvement de terrains : poches de dissolution du gypse antédunien
- PM1 : Plan de prévention des risques naturels de mouvement de terrains : anciennes carrières
- PM1 : Plan de prévention des risques inondations : zone d'expansion de crue la plus dense par débordement direct
- PM2 : Installations classées
- PT1 : Transmissions radioélectriques : protection contre l'électromagnétisme
- PT2 : Transmissions radioélectriques : protection contre les obstacles
- T1 : Zone en bordure de laquelle s'appliquent les servitudes relatives au chemin de fer
- T5 : pistes aérodromes
- T5 : servitudes aéronautiques de dégagement
- T8 : servitude radioélectrique de protection des installations de navigation et d'atterrissage

LEGENDE AUTRES OBJETS

- Limites communales
- Routes
- Voies ferrées
- Hydrographie
- Bâti indifférencié
- Bâti remarquable et industriel
- Terrains de sport